

rapport
annuel

1954

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉ

1954

conseil d'administration

J.-A. PINSONNEAULT, président

ADÉLARD BELLEMARE, vice-président

ROLAND BELCOURT
J.-EUGÈNE BELZILE
L.-THÉOPHILE BERNIER
ALEXIS CHAMBERLAND
OMER DESLAURIERS
ALBERT GINGRAS
J.-ALBERT GRONDIN
JOSEPH LALIBERTÉ

VICTOR LALONDE
GÉDÉON LAROCHE
LOUIS LAROCHELLE
P.-E. MALTAIS
DAMIEN MARTIN
JOSEPH MASSON
HENRI MIREAULT
ARMAND OSTIGUY

GERANT GÉNÉRAL
HENRI-C. BOIS

SECRÉTAIRE
ROMÉO MARTIN

TRÉSORIER
RAYNALD FERRON

conseil exécutif

HENRI-C. BOIS, président

J.-A. PINSONNEAULT
ADÉLARD BELLEMARE

OMER DESLAURIERS
ARMAND OSTIGUY

SECRÉTAIRE
ROMÉO MARTIN

Seuls des cultivateurs, directeurs d'une coopérative sociétariale, peuvent être élus au Conseil d'Administration.

Messieurs,

J

'ÉPROUVE UNE TRÈS VIVE SATISFACTION à vous présenter le trente-troisième rapport annuel de la Coopérative Fédérée de Québec, parce que c'est l'un des meilleurs de son histoire.

Au cours de son dernier exercice financier, votre Centrale a touché d'un seul coup tous les sommets précédents: celui de 1947 pour les trop-perçus et celui de 1951 pour le chiffre d'affaires. Si l'on tient compte du prix des produits et marchandises pour les années 1951 et 1954, il est évident que le volume de nos transactions s'est considérablement accru et que, dans ce domaine, la Fédérée a atteint un nouveau record.

En 1954, deux développements hors de l'ordinaire ont été réalisés par les coopératives agricoles, soit dans les domaines de l'industrie laitière et des viandes.

En juin dernier, la Fédérée, qui possédait déjà deux abattoirs, à Princeville et à Québec-Ouest, s'est portée acquéreur d'un troisième, situé à Québec.

La Coopérative de Granby, en collaboration avec un groupe de coopératives affiliées à la Fédérée, a bâti une nouvelle usine de lait concentré, en même temps qu'elle introduisait dans la province de Québec le procédé dit « continu » pour la fabrication du beurre.

Tenant compte de l'importance du lait et du bétail dans le revenu des fermes québécoises, vos administrateurs ont été heureux d'appuyer les initiatives prises en industrie laitière et de pouvoir pousser plus loin le développement des activités de votre Centrale dans le domaine des viandes.

Les coopératives agricoles ont déjà réalisé des progrès considérables. Toutefois, nous sommes à un tournant. Il nous faut choisir et, semble-t-il, faire porter le gros de nos efforts sur le perfectionnement des services les plus indispensables à notre agriculture. On l'a dit, et c'est vrai: la coopérative est la continuation de nos fermes. Nos institutions doivent donc s'adapter constamment aux besoins changeants de l'économie.

A tous les coopérateurs et plus particulièrement aux directeurs et gérants des coopératives affiliées, à mes collègues du bureau de direction, à nos officiers et à tous nos employés, je tiens à exprimer ma gratitude pour leur efficace et intelligent appui. Je remercie la Providence des succès obtenus et formule le vœu qu'Elle nous continue sa protection.

En 1955, il faudra encore intensifier nos efforts et nous appliquer, sur nos fermes et dans nos entreprises coopératives, à réduire les prix de revient, ce qui ne peut être réalisé sans la loyale participation de tous et chacun de vous et sans l'application constante des meilleures méthodes de gestion.

Les conditions présentes nous invitent à la prudence, mais permettent aussi un optimisme de bon aloi.

Le Président du Conseil d'Administration,



MAÎTRES DE LEUR DESTIN . . .

ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

L

e rendement brut ou net d'une ferme est incertain. En effet, quel que soit le soin qu'il apporte à la préparation de son plan de culture, l'agriculteur ne sait pas ce que sera sa récolte, ni ce qu'elle lui rapportera.

Ce qui est vrai des productions végétales l'est aussi, dans une mesure moindre peut-être, des productions animales. Quel sera le rendement de la génisse mise en élève ? combien de porcelets naîtront à la porcherie ? combien d'œufs fournira le poulailler ? à quels prix le lait, la viande ou les œufs se vendront-ils ? Autant de questions, notons-le bien, qui, en dépit de toutes les précautions et de toute la prudence requise, reçoivent rarement, des mois sinon des années après, une réponse confirmée par les faits.

Aussi, et depuis une dizaine d'années surtout, l'agriculteur recherche-t-il les moyens d'accroître sa sécurité économique. Il s'est adressé aux gouvernements. Il a tenté, avec succès dans la plupart des cas, de prendre en main la vente de ses principaux produits; il s'est souvent étonné de l'écart entre le prix de vente au consommateur et le prix que lui, producteur, obtient. C'est que, depuis vingt-cinq ou trente ans, les conditions ont changé. Une capitalisation accrue sur les fermes, des besoins sociaux nouveaux ont forcé l'agriculteur à rechercher la production massive, en d'autres termes à vivre sur une base d'échanges en appliquant son travail aux produits les mieux adaptés économiquement au sol de sa ferme, en les vendant directement lorsqu'il le pouvait, en recourant à l'emploi sage d'un outillage dispendieux et en adoptant une technique de plus en plus perfectionnée et efficace.

Du côté de la consommation, le développement de grands établissements de distribution de denrées alimentaires et l'accroissement du pouvoir d'achat chez les masses urbaines ont imposé des tâches additionnelles et entraîné des dépenses nouvelles. Pour donner une idée de la complexité du mécanisme de vente, disons par exemple qu'aux Etats-Unis — et c'est à peu près le même cas au Canada et ce le sera de plus en plus dans la mesure où la population continuera de s'accroître —, le nombre d'hommes employés à assurer le rassemblement, la classification, le transport, l'entreposage, l'apprétiage, etc., des denrées agricoles est plus élevé que le nombre de producteurs qui exploitent le sol. Il en est résulté une consommation accrue, mieux répartie le long de l'année, une réduction notable des pertes de denrées, et une augmentation du volume des aliments de qualité supérieure mis à la disposition des populations. Ces aliments, plus abondants qu'autrefois, sont produits par un nombre décroissant d'agriculteurs. Cette évolution n'a pas été sans causer des difficultés, parfois des pertes, mais dans son ensemble elle est bonne et, de toute manière, il ne peut être question de tenter de la contrecarrer.

Chez nous, tout le monde le sait, la production des fermes est diversifiée. On met sur le marché du lait ou de la crème, ou on les vend à un établissement qui les transformera en beurre, en fromage, en poudre de lait, en lait condensé. Occasionnellement des bovins mis à la réforme ou des veaux qu'on ne désire pas conserver dans le troupeau seront envoyés à l'abattoir. L'élevage du porc, complément de la plus importante spéculation animale du Québec, permettra la vente d'un certain nombre de su-

jets. On vendra des œufs, des poulets et des produits végétaux: pommes de terre, tabac, betteraves à sucre, fruits ou légumes, etc. Dans la plupart des cas, les quantités de ces différents produits ne sont pas suffisantes pour permettre à l'agriculteur d'acheter des machines ou d'ériger des bâtiments propres à assurer la mise à la portée du consommateur, au lieu et au temps voulus, des produits qu'il désire.

La multiplication de quantités plutôt réduites de produits aussi divers et obtenus à des mois différents de l'année a suscité de nombreux intermédiaires qui, tout comme le fait la coopérative agricole, se chargent du ramassage de ces petits lots de produits pour les centraliser à un point de réception, à la campagne ou à la ville, où se poursuivront les opérations inévitables: classement, emballage, présentation, distribution par l'entremise d'un grossiste, d'un demi-grossiste, d'une association d'acheteurs ou de détaillants.

Pour que ce système complexe fonctionne normalement, il faut que les employés, du haut en bas, puissent retirer une rémunération qui leur permette de vivre et les intéresse à garder leur position. Il faut aussi que la direction assume des risques: risques d'entreposage, de diminution de poids ou de qualité, ou de perte au moment de la vente finale si les prix ont baissé. Il leur faut aussi ajouter le paiement des intérêts, des taxes d'affaires, de l'impôt sur le revenu, etc.

Certains produits, la viande par exemple, exigent des opérations plus poussées (abattage, apprêtage, fumage, charcuterie). L'exécution honnête et normale de ces diverses opérations

nécessite des sommes d'argent énormes que l'entreprise non coopérative utilise en vue de son profit.

Dans chacune de ces opérations, on doit viser au maximum d'économie et de service. Alors, l'agriculteur en est arrivé naturellement à vouloir s'en charger lui-même. C'est pour cela qu'il a fondé des coopératives et c'est pour cela aussi que les coopératives offrent la solution la plus acceptable au point de vue économique et indiscutablement supérieure au point de vue social.

Le caractère démocratique du contrôle des coopératives; la facilité plus grande de s'instruire que ne peuvent manquer d'offrir, d'imposer presque, les délibérations d'une assemblée ou les discussions au sein des conseils d'administration; la recherche de procédés nouveaux ou le perfectionnement des techniques: en un mot, le progrès assuré par la coopérative dans le domaine de la production, de la transformation, etc., et du service au consommateur sert mieux l'intérêt général.

Si les agriculteurs abandonnaient à d'autres, fût-ce même à l'Etat, le soin de contrôler la vie économique agricole, ils seraient pour autant déchargés d'une partie de leurs responsabilités, mais ils deviendraient soumis à une forme de dictature qui n'augurerait rien de bon pour la paix sociale.

Indéniablement, le mouvement coopératif met à la disposition des agriculteurs la meilleure forme de contrôle que l'on puisse imaginer, les libère d'une sujétion qui ne leur laisserait aucune liberté pratique et les rend véritablement maîtres de leur propre destin.

Le Président du Conseil Exécutif
et Gérant général,

feu: b. Bris

COOPÉRATIVE FÉ

SITUATION FINANCIÈRE

— ACTIF —

Disponibilités :

Encaisse	\$ 520,421
Dividendes à recevoir	250,000
Avances sur marchandises en transit	141,767
Avances à des consignateurs	20,686
Comptes et billets à recevoir (comptes douteux déduits: \$200,240)	3,510,048
Marchandises et produits	3,193,853
Fournitures	211,065
	<hr/>
	\$ 7,847,840

Placements :

Actions et billets, au prix coûtant

Legrade, Inc.	
Interprovincial Co-operatives Ltd.	
United Co-operatives of Ontario	
National Cooperatives Inc., etc.	
	<hr/>
Prêts hypothécaires et dépôts	1,639,185
	<hr/>
	49,108
	<hr/>
	1,688,293

Immobilisations :

Terrains, bâtisses, machinerie, équipement, camions, etc.; coût initial	3,795,224
Moins : Amortissement imputé aux opérations de 1954 et des exercices antérieurs	1,634,246
	<hr/>
	2,160,978

Frais différés :

Assurances, matériaux d'entretien, taxes, etc.; Coût imputable aux opérations futures	171,913
Escompte sur émission d'obligations; Solde imputable aux opérations futures	46,785
	<hr/>
	218,698
	<hr/>
	\$11,915,809



É R É E D E Q U É B E C

A U 31 OCTOBRE 1954

— PASSIF —

Exigibilités :

Crédits de banque sur marchandises et produits	\$ 1,994,671
Autres crédits de banque	1,650,000
Comptes à payer	1,176,505
Intérêts courus à payer	68,773
Dépenses à payer	33,356
Autres exigibilités	8,831
	<hr/>
	\$ 4,932,136

Emprunts :

Obligations 1ère hypothèque, 3½% à 4½%, échéances 1955 à 1966	2,141,800
Ristournes des sociétaires, 3% à 4%, échéances 1955 à 1964	1,273,625
Billets à payer, 3½% à 4½%, échéances 1954 à 1962	800,980
	<hr/>
	4,216,405
	<hr/>
	\$ 9,148,541

CAPITAL ET SURPLUS

Capital social :

Actions ordinaires (\$10)	\$ 25,200
Actions ordinaires de classe B	212,509
Actions ordinaires d'affiliation	409,179
	<hr/>
	646,888

Surplus :

Réserves	1,623,402
Trop-perçus de l'exercice 1953-1954 (avant ristournes et impôt)	496,978
	<hr/>
	2,120,380
	<hr/>
	2,767,268
	<hr/>
	\$11,915,809

SURPLUS AU 31 OCTOBRE 1954

Solde au 1er novembre 1953 \$ 1,731,944

Déduire :

Réduction d'octroi fédéral (construction d'entrepôt frigorifique)	\$ 28,492
Taxe de vente provinciale réclamée pour les années 1949/53	41,121
Impôt sur le revenu de 1953	42,651
Ristournes sur les opérations de 1953	246,342
	358,606
	1,373,338

Ajouter :

Gain sur réalisation d'immobilisations	64
Dividende sur placements	250,000
	250,064
	1,623,402
TROP-PERCUS de l'exercice 1953-1954	496,978
(avant ristournes et impôt)	
	\$ 2,120,380

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Monsieur le Président,
Messieurs les Actionnaires
de la Coopérative Fédérée de Québec.

Messieurs,

Nous avons examiné le Bilan consolidé de la Coopérative Fédérée de Québec et de deux de ses compagnies filiales dont elle détient la totalité des actions (Dominion Elevator Limited et Coopérative Canadienne du Bétail de Québec Limitée), en date du 31 octobre 1954, ainsi que l'Etat des opérations et du Compte de surplus, pour l'exercice terminé à cette date.

La Coopérative Fédérée de Québec détient également la totalité des actions de Legrade Inc. Ces actions sont inscrites, à leur prix coûtant, sous le titre de Dépôts et placements; seuls les dividendes déclarés par la Compagnie sont portés au Compte de surplus de la Coopérative.

Nous avons obtenu tous les renseignements et les explications que nous avons demandés.

Nous n'avons pas fait une vérification détaillée de toutes les opérations mais nous avons procédé à la vérification des livres et des méthodes comptables, au moyen des sondages que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

Nous certifions que le Bilan consolidé ci-joint de la Coopérative Fédérée de Québec, au 31 octobre 1954, représente, à notre avis, la situation exacte et véritable de la Société au 31 octobre 1954, en autant que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui nous ont été fournis et tel que l'indiquent les livres de la Coopérative Fédérée à cette date.

Les vérificateurs,

(signé) PELLETIER, GRAVEL, DESLIERRES,
Comptables agréés.

Montréal, le 22 janvier 1955.



UNE TÂCHE... JAMAIS TERMINÉE !

En vingt ans, la Coopérative Fédérée de Québec a fait, pour ses coopératives-sociétaires, des économies qui dépassent les cinq millions de dollars, auxquels il faut ajouter les dix millions des locales elles-mêmes et d'autres sommes, peut-être plus considérables encore, résultant de la concurrence qu'elles ont introduite.

Durant la même période, la Fédérée a versé en ristournes à ses sociétaires, les coopératives affiliées, trois millions six cent mille dollars. De ces trois millions six cent mille dollars, les coopératives-sociétaires ont prêté à leur Centrale un million quatre cent mille dollars.

Tout impressionnantes que soient ces montants, ils ne représentent qu'une faible partie des gains qu'a permis l'utilisation de la formule coopérative. Il faut y ajouter ceux, non moins imposants, qu'ont fait réaliser aux coopérateurs la vulgarisation des techniques agricoles, l'introduction et l'amélioration de plusieurs productions importantes. Et pour un grand nombre d'adhérents, la coopération a été une initiation pratique aux affaires en même temps qu'elle leur a fourni l'occasion de voir ce qui se passe au delà des barrières de leur ferme.

C'est un résultat et un commencement.

Un résultat... celui de la compréhension et de la loyauté, toutes deux fruits de l'éducation coopérative.

Bon nombre de coopératives, pas assez cependant, font leur possible pour se tenir à la page et s'efforcent d'être le véritable prolongement de la ferme. Les meilleures d'entre elles multiplient les efforts pour instruire davantage leurs sociétaires sur la meilleure solution à donner aux problèmes d'organisation, de gestion,

de production et de marchés. Ce faisant, elles travaillent à ancrer davantage l'homme au sol, à l'attacher à son milieu, à lui faire comprendre et accepter ses responsabilités d'agriculteur, de chef de famille et de citoyen.

Un commencement... car, il faut l'admettre, devant tout ce qui reste à faire, la coopération ne fait que commencer.

Elle continuera à se développer au rythme même de la loyauté des coopérateurs, pourvu que ceux-ci appliquent constamment à l'entreprise les meilleures techniques de gestion et donnent à leurs activités une sage orientation. Car chaque coopérateur est le gardien d'un bien qu'il se doit de faire fructifier, pour lui-même sans doute, mais aussi pour sa famille et pour ses concitoyens.

Notre agriculture est en pleine évolution et elle exige des hommes plus éclairés et plus actifs qu'autrefois. Il faut donc aux coopérateurs agricoles un sens plus affiné des responsabilités personnelles et collectives, de la patience, de la ténacité, de la loyauté et du réalisme; en un mot, des qualités d'hommes d'action comme en possédaient feu Joseph-Norbert Bérard, ancien président, et Joseph-Félix Desmarais, ancien gérant général, dont les noms figurent déjà dans l'histoire de la coopération agricole de chez nous.

Les coopérateurs agricoles peuvent déjà se féliciter de magnifiques résultats. Ils peuvent, dans un avenir prochain, en inscrire d'autres à leur blason. Ces résultats, ils les obtiendront dans la mesure de leur loyauté, fruit de la compréhension.

C'est une tâche, jamais terminée, de l'éducation coopérative !

NOS VENTES DEPUIS 20 ANS

Exercice	Marchandises d'utilité professionnelle		Animaux et viandes		Produits laitiers et autres produits de la ferme		T O T A L des ventes
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	
1935	\$ 2,500,000	34%	\$ 1,600,000	21%	\$ 3,200,000	45%	\$ 7,300,000
1936	3,400,000	36%	2,000,000	21%	4,100,000	43%	9,500,000
1937	4,700,000	41%	2,800,000	24%	4,000,000	35%	11,500,000
1938	4,200,000	36%	2,500,000	21%	5,000,000	43%	11,700,000
1939	4,000,000	34%	3,200,000	27%	4,700,000	39%	11,900,000
1940	4,800,000	34%	4,000,000	28%	5,200,000	38%	14,000,000
1941	5,100,000	29%	4,700,000	26%	7,900,000	45%	17,700,000
1942	5,700,000	27%	4,900,000	22%	11,300,000	51%	21,900,000
1943	10,100,000	33%	6,300,000	21%	14,000,000	46%	30,400,000
1944	12,500,000	33%	9,300,000	24%	16,700,000	44%	38,500,000
1945	12,400,000	31%	8,400,000	22%	18,300,000	47%	39,100,000
1946	12,100,000	33%	9,300,000	25%	15,600,000	42%	37,000,000
1947	12,900,000	31%	11,400,000	27%	17,500,000	42%	41,800,000
1948	14,000,000	30%	15,100,000	32%	18,300,000	38%	47,400,000
1949	16,000,000	31%	15,200,000	29%	20,600,000	40%	51,800,000
1950	17,500,000	33%	19,000,000	36%	16,800,000	31%	53,300,000
1951	19,600,000	32%	22,500,000	37%	18,300,000	31%	60,400,000
1952	19,100,000	33%	18,800,000	33%	19,500,000	34%	57,400,000
*1953	15,900,000	34%	12,500,000	28%	17,700,000	38%	46,100,000
1954	21,100,000	35%	15,400,000	26%	23,600,000	39%	60,100,000

* Dix mois d'opération seulement.

CAPITAL, SURPLUS, TROP-PERCUS ET RISTOURNES
DEPUIS 20 ANS

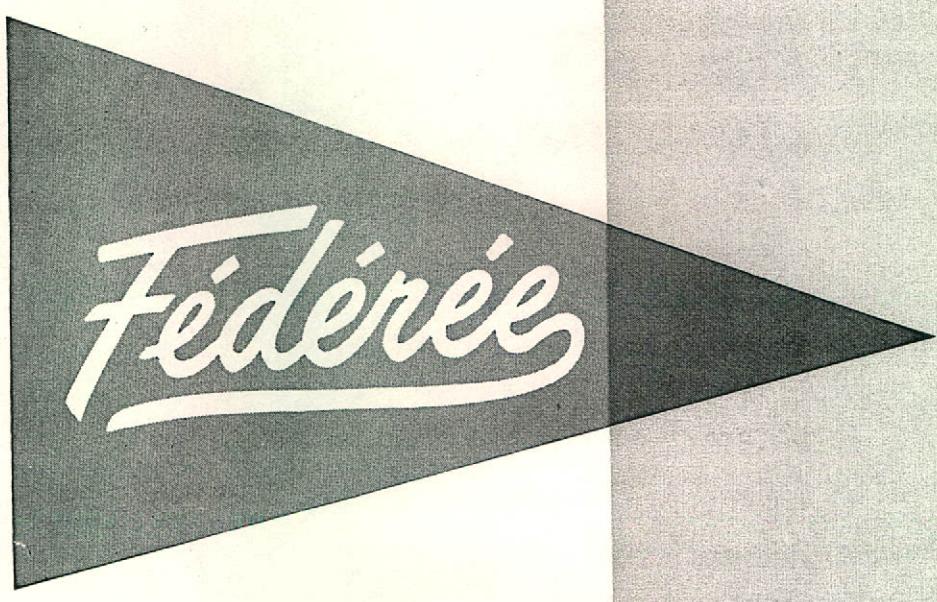
Exercice	Capital	Surplus	Capital et Surplus	Trop-percus avant ristournes et impôt	Ristournes aux coopératives affiliées
1935	\$257,610	\$ 55,248	\$ 312,858	\$ 67,754	(*)
1936	249,702	128,682	378,384	243,308	(*)
1937	255,132	204,157	459,289	111,478	\$ 26,894
1938	254,583	255,244	509,827	89,540	33,608
1939	256,970	339,503	596,473	129,806	48,010
1940	229,239	395,622	624,861	115,787	60,403
1941	229,946	447,169	677,115	121,416	78,913
1942	238,883	474,531	713,414	115,293	97,841
1943	255,906	748,759	1,004,665	373,437	272,121
1944	279,499	801,641	1,081,140	369,766	282,342
1945	183,860	889,376	1,073,236	348,667	287,309
1946	202,409	876,549	1,078,952	271,198	205,830
1947	223,927	1,196,715	1,420,642	495,030	393,743
1948	248,053	832,296	1,080,349	88,227	46,761
1949	258,962	1,101,936	1,360,898	242,008	204,306
1950	276,863	1,319,961	1,596,824	230,612	180,687
1951	307,815	1,667,341	1,975,156	468,538	382,171
1952	437,940	1,726,254	2,164,194	481,808	393,808
(**) 1953	570,227	1,731,944	2,302,171	322,484	246,342
1954	646,888	2,120,380	2,767,268	496,978	(***)

(*) Des escomptes à l'achat remplaçaient les ristournes.

(**) Dix mois d'opération seulement.

(***) Les ristournes seront déterminées à l'occasion de l'assemblée générale annuelle.





SIÈGE SOCIAL :

105 EST,

RUE ST-PAUL

MONTRÉAL

